



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E45882

VALABLE JUSQU'AU 31/07/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1953

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/05/2024  
7 774

Raison sociale : BIDAUD CHARPENTE

42 LA VILLE DINAIS  
44630 PLESSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PLESSE 314 492 505

Téléphone : 02 40 79 63 13

Fax : 02 40 51 88 44

Portable : 06 60 13 87 07

Siret : 314 492 505 00024

Site Internet :

E-mail : contact@bidaud-charpente.fr

Code NACE : 4332A

Responsabilité légale :

WOOD ESSENTIA (952 707 669) / BRUNETIERE BENOIT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 5416235

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 041726334000

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 041726334000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                      | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Serrurier métallier) | 01/08/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 08/12/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES  
Z.I. DE LA VERTONNE  
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE  
44120 VERTOOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.